

DES RESSOURCES EXISTENT POUR VOUS AIDER

CENTRE INTÉGRÉ UNIVERSITAIRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE LA MAURICIE-ET-DU- CENTRE-DU-QUÉBEC

Accompagnement pour votre santé
(mobilité réduite, santé mentale).

570, rue Heriot, Drummondville

811

RESSOURCERIE TRANSITION DRUMMONDVILLE

Entreprise sans but lucratif qui donne
une deuxième vie aux articles usagés par
la revente à prix modique et contribue
à la réinsertion sociale.

196, rue Dorion, Drummondville

819 472-8076

LOGISOUTIEN INC.

Organisme communautaire qui
contribue au maintien à domicile.

1250, rue Proulx, Drummondville

819 475-2200



Pour consulter la réglementation
en prévention incendie :



[drummondville.ca/
obligations-incendie](https://drummondville.ca/obligations-incendie)

Service de sécurité incendie et sécurité civile
Division AGR - Bureau de prévention
4677, rue Traversy, Drummondville (Québec) J2A 2G2
prevention@drummondville.ca

311 Le numéro
à composer

drummondville.ca

DRUMMONDville
Capitale du développement



L'ENCOMBREMENT D'UN LOGEMENT PAR L'ACCUMULATION

RÉGLEMENTATION MUNICIPALE

DRUMMONDville
Capitale du développement





L'ENCOMBREMENT D'UN LOGEMENT PAR L'ACCUMULATION D'OBJETS

QU'EST-CE QUE C'EST?

Un logement est encombré lorsque son espace de vie est rempli de manière excessive avec des objets, au point de créer des problèmes de sécurité ou de santé pour ses occupants.



POURQUOI EST-CE IMPORTANT?

Maintenir un espace dégagé et organisé est crucial pour la sécurité et la santé, mais aussi pour garantir un environnement de vie fonctionnel et agréable. Maintenir les passages dégagés et les équipements de sécurité accessibles vous permet d'évacuer facilement en cas de besoin.

QUELLE EST LA RÉGLEMENTATION MUNICIPALE?

Pour garantir un environnement sûr et sécuritaire dans votre logement, voici quelques **règles simples à suivre** :

- ✓ Corridor dégagé à 74 cm de largeur;
- ✓ Entreposage à moins de 1 mètre à partir du plafond;
- ✓ Entreposage à moins de 2 mètres à partir du sol;
- ✓ Panneau électrique dégagé de minimalement 1 mètre devant et autour;
- ✓ Portes et fenêtres dégagées de minimalement 1 mètre devant et de chaque côté.

**MESUREZ
VOTRE SÉCURITÉ
POUR PROTÉGER
AUSSI CEUX QUI
INTERVIENNENT!**

